

# Séance extraordinaire du 30 septembre 2014



Municipalité de  
Saint-Agapit

Procès-verbal

## 01 (2014-09-404) - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2014

#### AVIS DE CONVOCATION POUR LA TENUE D'UNE SÉANCE DU

#### CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 152 du Code municipal du Québec, Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham, m'a donné instruction de convoquer une séance extraordinaire du conseil municipal, laquelle sera tenue le 30 septembre 2014, à dix-neuf heures (19h), au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Claudette Desrochers      Siège # 4 Mme Micheline Beaudet

Siège # 2 M. Marc-Antoine Drouin, absent      Siège # 5 M. Pierre Audesse

Siège # 3 M. Sylvain Vidal      Siège # 6 M. Yves Gingras

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Sylvie Fortin Graham.

#### 1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette session a été donné jeudi 25 septembre 2014 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, la mairesse déclare la session ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Pierre Audesse et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

DONNÉ À Saint-Agapit, ce 25e jour du mois de septembre 2014.

---

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

## 02 (2014-09-405) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseiller Pierre Audesse d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

## 03 (2014-09-406) - Autorisation de paiement- Novac Développement inc.

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras de payer la facture 102 au montant de 20 000 \$ taxes incluses ainsi que la facture 101 au montant de 33 563.24 \$ taxes incluses à Novac Développement inc. tel que décrit la Transaction et Quittance intervenue entre la Municipalité de Saint-Agapit et Novac Développement inc.

Adopté à l'unanimité des conseillers

## 03.01 (2014-09-407) - Autorisation permis de construction

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'entériner la délivrance d'un permis de construction à FD Construction dans le Développement Jovina en date du 22 septembre 2014.

Adopté à l'unanimité des conseillers

## 04 (2014-09-408) - Levé du moratoire Développement Jovina

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de lever le moratoire sur les permis de construction dans le Développement Jovina et ce à compter de la

signature de l'addenda au protocole d'entente avec le promoteur soit le 2 octobre 2014.

Adopté à l'unanimité des conseillers

## **05 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'assistance.

## **06 (2014-09-409) - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée. Fermeture à 19h20.

Adopté à l'unanimité des conseillers

---

Sylvie Fortin Graham, mairesse

---

Isabelle Paré dir. gén. & sec.

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Sylvie Fortin Graham, mairesse